

À cette époque, les changements de perceptions déjà amorcés au sein de la communauté internationale depuis près d'une décennie et qui reconnaissent le caractère global des menaces, pénètrent graduellement les frontières canadiennes. Le processus de sécurisation qui en découle implique la coopération entre États et ce, peu importe la position géographique qu'ils occupent. Certaines menaces, comme l'effet de serre par exemple, sont globales et ne font pas de distinction spatiale. Elles représentent un risque pour tous les pays sans égard au territoire. Il en résulte, au Canada, l'adoption de la notion de sécurité coopérative¹⁷. Le monde d'après-guerre froide est plus enclin à reconnaître que la menace peut être envisagée autrement que dans une perspective purement stratégique et géographiquement localisée. Gervais et Roussel soulignent ainsi le caractère élargi de la menace:

[...] le caractère global de ces menaces implique que les solutions soient internationalisées [...] De plus, il devient nécessaire de dépasser l'aspect strictement politico-militaire pour englober la lutte contre des menaces socio-économiques et environnementales.¹⁸

L'action individuelle de l'État devient inefficace devant cette perception globale du danger.

La notion de sécurité qui émerge de cette perception généralisée des menaces reste centrée sur l'État. D'un côté, l'État reconnaît son impuissance à agir seul devant des menaces qui ne se bornent plus à être militaires. Mais d'un autre côté, il persiste à en être le gestionnaire central et à faire l'objet du processus de sécurisation. C'est-à-dire que même si l'objet de la menace s'est transformé, l'objet de sécurisation n'a pas connu dans les faits de véritables modifications. Ensemble, les États doivent traiter de problèmes qui risquent d'affecter à plus ou moins long terme les individus.

À peine cette perception globale des menaces est-elle intégrée qu'un nouvel objet de référence en matière de sécurité émerge au milieu de la décennie au Canada.¹⁹ Ainsi, si on reconnaît, au début des années 1990 que la menace est globale, ce n'est en fait qu'à partir du milieu de la décennie qu'est remise en cause la pertinence d'utiliser un concept de sécurité centré sur l'État.

¹⁷ DEWITT, David B., "Cooperative Security : A Canadian Approach to the Promotion of Peace and Security in the Post-Cold War Era ", *Revue canadienne de défense*, vol. 23, no. 3, printemps 1994.

¹⁸ GERVAIS, Myriam et Stéphane ROUSSEL, " De la sécurité de l'État à celle de l'individu: l'évolution du concept de sécurité au Canada (1990-1996) ," *Études Internationales*, vol. 29, no. 1, mars 1998, pp.37.

¹⁹ DEWITT, David B., "Cooperative Security : A Canadian Approach to the Promotion of Peace and Security in the Post-Cold War Era ", *Revue canadienne de défense*, vol. 23, no. 3, printemps 1994.